

NOTE D'INFORMATION

PARKINGS DU PORT ANNEE 2009

Droit de stationnement du 01 MAI 2009 au 15 OCTOBRE 2009

Stationnement Parking du port :

Macarons délivrés par la Capitainerie (ouverte de 8 h -12 h –
14 h 18 h ou 19 h même le week end) :

La semaine	30.50 Euros
La quinzaine	53.50 Euros
Le mois	91.50 Euros

TARIFS DES HORODATEURS

STATIONNEMENT PARKING DU PORT :

La journée	5.50 Euros
La demi-journée (8 h –14 h et 14 h – 20 h)	3.00 Euros
L'heure	0.80 Euros

STATIONNEMENT EN VOIRIE :

Le quart d'heure	0.30 Euros
La demi-heure	0.45 Euros
L'heure	0.80 Euros
Le quart d'heure supplémentaire	0.15 Euros

**DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT
LA CAPITAINERIE EST OUVERTE NON STOP
DE 8 H 00 à 20 H 30**

Pour information,

Les personnes possédant un macaron de stationnement peuvent se garer sur une place de parking où est installé un horodateur (parking des îles d'or et en remontant jusqu'au Tunnel).

Bien entendu ce macaron n'est pas valable sur la «zone bleue».